



**CERTIFICAT DE NON DIVORCE ET DE NON
SEPARATION DE CORPS**

Le Maire de la Commune de Libreville
Sur la déclaration del'intéressé(e) et
sur la confirmation des témoins ci-après :

M.....Domicilié(e) à.....
M.....Domicilié(e) à.....

Certifie,

- 1- Que le mariage contracté leà.....
Entredécédé le.....à.....
Et Mademoiselle..... n'a pas été dissout par le divorce ;
- 2- Qu'aucune séparation de corps n'a été prononcée judiciairement entre les époux ;
- 3- Que l'intéressée est en possession de ses droits civils ;
- 4- Que Monsieur.....n'a laissé aucun enfant mineur issu
d'un mariage antérieur.

En foi de quoi, le présent certificat est établi pour servir et valoir à l'intéressé(e) ce que de droit.

Fait à Libreville, le

L'INTERESSE(E)
(Signature)

LES TEMOINS
(Signatures)

LE MAIRE
(Certification)



**CERTIFICAT DE NON DIVORCE ET DE NON
SEPARATION DE CORPS**

Le Maire de la Commune de Libreville

Sur la déclaration deconjoint survivant

et sur la confirmation des témoins ci-après, qui ont signés avec Nous :

M.....Domicilié(e) à.....

M.....Domicilié(e) à.....

Certifie,

1- Que le mariage contracté leà.....

Entredécédé(e) le.....à.....

Et n'a pas été dissout par le divorce ;

2- Qu'aucune séparation de corps n'a été prononcée judiciairement entre les époux ;

3- Que l'intéressé(e) est en possession de ses droits civiques ;

4- Que le de cujus n'a laissé aucun enfant mineur.

En foi de quoi, le présent certificat établi à la demande de l'intéressé(e) lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Libreville, le

L'INTERESSE(E)
(Signature)

LES TEMOINS
(Signatures)

LE MAIRE
(Certification)